



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale
des affaires culturelles**

Le Préfet de région

Service régional de l'archéologie

à

Affaire suivie par :
Julien OLLIVIER
05 67 73 21 00

DDT 46 / Direction Départementale des Territoires du Lot
127 Quai Cavaignac
46009 CAHORS CEDEX

julien.ollivier@culture.gouv.fr

Références : LM/JO/2021/41789

À l'attention de Magali Salendre,

Toulouse, le 30 novembre 2021

Objet : Archéologie préventive – Réception d'un dossier d'aménagement
Références : LACHAPELLE-AUZAC (LOT), lieudit les Terrausses
PC04614521S0009
Votre courrier du 22 novembre 2021
Livre V du Code du patrimoine

Vous m'avez transmis le dossier d'aménagement visé en référence afin que j'évalue son impact sur d'éventuels vestiges archéologiques et que je détermine, le cas échéant, les mesures d'archéologie préventive nécessaires à mettre en œuvre.

J'ai l'honneur d'en accuser réception à la date du 22 novembre 2021.

Après examen du dossier, je vous informe que, en l'état des connaissances archéologiques sur le secteur concerné, de la nature et de l'impact des travaux projetés, ceux-ci ne semblent pas susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique. Ce projet ne donnera pas lieu à une prescription d'archéologie préventive.

Mes services se tiennent à votre disposition pour vous apporter toutes les informations que vous jugerez utiles.

Pour le Préfet de Région,
et par délégation, Pour le Directeur régional des affaires culturelles,
et par subdélégation
Le Conservateur régional de l'archéologie adjoint

DDT du Lot	Date		
	Attribution	Contribution	Information
Dir			
Dir adj			
UPE MAJCL			
UESRD			
SEADET			
SEFE			
SGSVD			
SPPDO			
SGC			
Signature Direction <input type="checkbox"/>		Signature Préfet <input type="checkbox"/>	
URGENT <input type="checkbox"/> Réponse pour le :			

Léopold MAUREL